



LYCEE POLYVALENT DE L'AUTHIE

20, rue de Routequeue - BP 30088 - 80600 DOULLENS

Tel : 03 22 77 72 00 - Fax : 03 22 77 00 36

Site Internet : <http://etablissements.ac-amiens.fr/0801900f/>

Appel d'offres pour la réalisation d'un séjour en Allemagne du lundi 15 avril au dimanche 21 avril 2024.

Séjour en ALLEMAGNE

Les offres non assorties du détail des garanties et des conditions générales d'assurance sont rejetées. Les offres devront respecter les critères énoncés dans l'annonce et dans les détails des besoins joints en annexe. Enfin, le contrat devra impérativement faire référence au code du tourisme.

L'offre prendra la forme d'un devis détaillé présentant un descriptif précis des différentes prestations (différents transports, hébergements, visites) en français et en euros TTC. Le prix sera présenté par participant et il devra être mentionné s'il n'est valable que pour le nombre de participants prévus ou s'il peut être maintenu en cas de variation à la hausse ou à la baisse du nombre de participants. Dans ce cas, il sera précisé le nombre de participants pouvant être ajouté ou retiré sans que le prix ne soit modifié.

Une assurance annulation et rapatriement est à proposer en option.

Le délai de validité des offres est de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les mentions suivantes valent conditions particulières de vente et sont à faire obligatoirement apparaître dans l'offre et devront être explicitement reprises dans le contrat.

1/ Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations (incluant tous les frais, charges, fournitures, matériels). Les prix sont fermes pour la durée du marché sauf réajustement lié aux transports aériens ou ferroviaires intervenant au moment des réservations définitives.

2/ Seuls des acomptes peuvent être versés au soumissionnaire conformément à l'article R211-6-10 du code du tourisme et sous réserve que l'organisme de voyage soit immatriculé au registre des opérateurs de séjour et de voyage en France.

3/ Toutes les dépenses et réservations dans le cadre de ce voyage entièrement organisé seront à la charge du prestataire, à l'exception des réservations devant être faites par l'établissement à la demande expresse du site visité. Aucun moyen de paiement ne doit être mis à la disposition des professeurs par le prestataire et l'établissement souhaite au maximum limiter la constitution de régies.

4/ Les éventuelles déductions ou remises seront affectées à l'ensemble du voyage et des participants.

5/ Mentions explicites de ce que le prix de l'offre comprend et de ce qu'il ne comprend pas, avec indication du prix des options pouvant être retenues.

6/ Les annulations de prestations de la part du titulaire liées à des circonstances exceptionnelles et imprévues incluant l'interdiction de voyager prononcée par les autorités administratives, pourront faire l'objet d'une annulation de voyage de la part de l'établissement sans pénalité pour ce dernier et avec remboursement intégral des sommes déjà versées. L'offre devra mentionner les frais dont l'établissement devrait s'acquitter dans les autres cas d'annulation du voyage prononcée par l'établissement.

En cas de besoin, l'adjudicateur se réserve le droit de prendre ces renseignements complémentaires sur les candidats.

Le soumissionnaire peut, en plus de répondre au projet tel qu'exposé, proposer des variantes qu'il estime utiles à améliorer un ou plusieurs points du voyage (coût, intérêt, prise en compte de contextes particuliers ; travaux de sites à visiter...)

Critères d'attribution : offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité des services (programme et activités, assurances, conditions d'annulation, de révision du nombre de participants, conditions de paiement) : 50%
- Prix : 50%

Date limite de dépôt de remise des offres : 30/09/2023 à 18h00 (heure de Paris)

Transmission des offres : en déposant vos offres sur la plateforme